

SIEEOM DU SUD QUERCY

Délibération n° 1 : Compte Administratif budget principal 2009

Date de convocation : 26 mars 2010

Nombre de membre en exercice : 34

Nombre de Présents : 26

Nombre de Votants : 26

L'an deux mille dix,

Le 8 avril 2010,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFUREAU, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA.

Absents/excusés : Mesdames LAFARGUE, LUENGO, VIDAL, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, LAMOLINAIRIE, LEY, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur PRAYSSAC

L'assemblée réunie sous la présidence de Madame TAURAN Bernadette, Vice-Présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice **2009** dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		151 540.30		77 611.10		229 151.40
Opération de l'exercice	1 118 706.37	1 163 188.09	307 968.56	299 756.79	1 426 674.93	1 462 944.88
TOTAUX	1 118 706.37	1 314 728.39	307 968.56	377 367.89	1 426 674.93	1 692 096.28
Résultats de clôture		196 022.02		69 399.33		265 421.35
Restes à réaliser			69 789.00		69 789.00	
TOTAUX CUMULES	1 118 706.37	1 314 728.39	377 757.56	377 367.89	1 496 463.93	1 692 096.28
RESULTATS DEFINITIFS		196 022.02	389.67			195 632.35

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir entendu Madame Bernadette TAURAN et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2009 du Syndicat.

La Vice-Présidente

Bernadette TAURAN